

MONTSEGUR

Visite Du Château et du Musée

1. Périodes d'ouvertures

CHÂTEAU - SAISON 2006

Ouverture tous les jours du 1er février au 31 décembre (sauf le 25 décembre).

- FÉVRIER : Tlj de 10 h 30 à 16 h, (fermeture en cas de très mauvaises conditions climatiques)
- MARS : Tlj de 10 h 00 à 17 h
- AVRIL : Tlj de 9 h 30 à 18 h
- MAI, JUIN : Tlj de 9 h à 19 h 30 (visites commentées sans supplément de tarif les samedis, dimanches et jours fériés à 14 h et 15 h).
- JUILLET, AOÛT : Tlj de 9h à 19 h30
(visites commentées sans supplément de tarif tous les jours à 11 h, 13 h, 15 h et 16 h 30).
- SEPTEMBRE : Tlj de 9 h 30 à 18 h
(visites commentées sans supplément de tarif les samedis et dimanches à 14 h et 15 h).
- OCTOBRE : Tlj de 9 h 30 à 18 h .
- NOVEMBRE : Tlj de 10 h à 17 h 30.
- DECEMBRE : Tlj de 10 h 30 à 16 h 30 (fermeture en cas de très mauvaises conditions climatiques)

Pour les visites commentées (une heure environ), hors celles indiquées aux jours et heures ci-dessus, elles sont possibles toute l'année, sur réservation et pour les groupes à partir de 20 personnes : conditions et réservation auprès du guide Tél 05 61 01 06 94 ou 05 61 01 10 27 - Fax 05 61 03 11 27 - <mairie.montsegur@wanadoo.fr>).

Les groupes de moins de 20 personnes peuvent cependant réserver une visite commentée sous condition d'acquitter le prix minimum pour 20 personnes.

En cas de mauvais temps, visites commentées dans les locaux du musée.

Les chiens tenus en laisse sont acceptés.

MUSÉE - SAISON 2006

Ouvert tous les jours du 1er février au 31 décembre (sauf 25 décembre) . Sur réservation : possibilité de visite commentée pour les groupes de 20 personnes minimum (pour réserver, voir ci-dessus). Les groupes de moins de 20 personnes peuvent cependant réserver une visite commentée sous condition d'acquitter le prix minimum pour 20 personnes. Le musée est accessible aux personnes handicapées à son premier niveau.

- FÉVRIER : Tlj de 14 h à 16 h 30 -
- MARS : Tlj de 14 h à 17 h -
- AVRIL : Tlj de 14 h à 18 h -
- MAI : Tlj de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h -
- JUIN, JUILLET, AOÛT : Tlj de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30 -
- SEPTEMBRE : Tlj de 10 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h -
- OCTOBRE : Tlj de 14 h à 18 h -
- NOVEMBRE : Tlj de 14 h à 17 h -
- DÉCEMBRE : Tlj de 14 h à 16 h 30 -

2. Tarifs

Tous les billets d'entrée au château donnent l'accès gratuit au musée historique et archéologique.

CHÂTEAU - SAISON 2006

VISITES LIBRES

Individuels.

Adultes : 4 €

Enfants 8 à 13 ans : 2,10 €

Enfants moins de 8 ans : gratuit

Groupes *.

Groupes scolaires : 2 €

Groupes adultes : 3,20 €

VISITES COMMENTÉES

Individuels :

Les visites commentées programmées à jours et heures fixes de mai à septembre (voir page Périodes d'ouverture) ne donnent pas lieu à supplément de tarif.

Groupes* :

(sur réservation, voir page Périodes d'ouverture)

Groupes scolaires : 4,20 €

Groupes adultes : 4,50 €

MUSÉE - SAISON 2006

VISITES LIBRES

Individuels : 0,25 €

Groupes* : 0,20 €

Entrée gratuite aux porteurs de billet d'accès au château et aux enfants de moins de 14 ans.

VISITES COMMENTÉES

Groupes* scolaires : 4,20 €

Groupes* adultes : 4,50 €

* Pour les groupes, prendre connaissance d'autres renseignements à la page dédiée aux voyageurs et organisateurs de voyage en groupe.

3. Voyageurs et groupes

A - Déroulement des visites

Nous attirons l'attention des organisateurs de visites en groupes sur le fait que la visite complète du site comprend la visite du château et la visite du musée, et qu'il y a donc lieu de tenir compte de diverses contraintes pour évaluer le temps global à consacrer à la visite du site de Montségur. La visite du musée est le complément incontournable pour bien appréhender ce qui a été vu sur le site du château, et, dans le cas d'une visite commentée, comprendre ce qui a été présenté par le guide. Or, ignorant l'existence d'un musée qui est le plus fréquenté d'Ariège, il apparaît que beaucoup d'organisateur de visites en groupes sous-évaluent le temps nécessaire à cette visite, mécontentant ainsi leur clientèle.

Tout d'abord, il est préconisé, pour les autobus, d'accéder à Montségur par Lavelanet et non par Bélesta. La route à partir de Lavelanet étant une route de moyenne montagne, compter 30 minutes à partir de cette localité.

Le parc de stationnement, au pied du château de Montségur, offre des places réservées aux autobus. Le stationnement est gratuit, sans limitation de durée.

A partir de ce parc de stationnement, un cheminement de 20-25 minutes à pied est nécessaire pour atteindre le château. De bonnes chaussures de marche sont conseillées. Le guichet délivrant les tickets ne se situe pas au niveau du parking, mais sur le chemin conduisant au château.

Dans le cas d'une visite guidée, compter 60 minutes minimum.

Et pour la descente, prévoir 20-25 minutes pour regagner l'autobus.

Le musée se situe dans le village (bâtiment de la mairie), à 1,5 km environ du parking du château. Parking autobus à la sortie sud du village (direction Bélesta).

La visite du musée nécessite de 20 minutes à 60 minutes, suivant les centres d'intérêt des visiteurs. Il est évident que si le groupe est composé par exemple d'historiens, d'enseignants, d'archéologues, la visite demandera en principe plus de temps.

Pour les visites commentées au château, la visite peut être perturbée en cas de très mauvais temps : le guide propose alors de présenter son commentaire dans les locaux du musée et donne rendez-vous aux visiteurs dans l'heure qui suit.

De même, pour le public 3ème âge non disposé à marcher pour atteindre le château, il est proposé des visites commentées sur réservation dans les locaux du musée (places assises).

La commune ayant son propre guide disponible toute l'année, l'intervention de guides extérieurs n'est pas admise, sauf pour les publics étrangers. Pour ces publics, généralement, l'accompagnateur du groupe assure la traduction du commentaire de notre guide.

Pour les publics scolaires, le guide adapte bien entendu sa présentation à ce type de public et à l'âge moyen des élèves.

B - Réservation pour visites commentées

pour groupes adultes et scolaires.

Les visites commentées ne sont assurées qu'à partir de vingt personnes payantes. Dans le cas où le groupe n'atteint pas 20 personnes, la visite guidée est cependant possible par application du tarif minimum 20 personnes, soit 90 €

Les réservations pour les visites commentées au château ou au musée sont à effectuer auprès de Fabrice CHAMBON, guide-animateur du site

Téléphone 05 61 01 06 94

Télécopie 05 61 03 11 27

Courriel <mairie.montsegur@wanadoo.fr>

Les préreservations sont possibles, en précisant une date limite de validité au-delà de laquelle la réservation n'est plus enregistrée s'il n'y a pas eu confirmation.

C - Gratuité.

Pour les visites libres comme pour les visites commentées, et pour un groupe de 20 entrées payantes il est alloué une entrée gratuite pour l'accompagnateur et une autre pour le chauffeur d'autobus. Au delà de 20, une gratuité par tranches supplémentaires de 20 entrées payantes. Dans le cas des groupes scolaires, les entrées des accompagnateurs supplémentaires non admis à gratuité sont perçues au tarif groupe adulte (tarif visite libre ou visite commentée suivant le cas).

D - Règlement des prestations.

Le règlement peut-être effectué :

- soit sur place, au moment de la délivrance des tickets. Paiement en espèces ou par chèque émis sur une banque en France, tout autre moyen n'étant pas accepté. Un reçu pourra être délivré sur demande.

- soit après le passage du groupe, à réception de la facture qui vous sera adressée. Dans ce cas, à l'avance et lors de la réservation ferme, informer notre secrétariat par télécopie (05 61 03 11 27) en lui adressant commande : le guichetier sera informé du passage du groupe et fera signer au responsable du groupe un engagement de paiement précisant le nombre de personnes payantes. Quelque temps après le receveur municipal vous adressera un "avis des sommes à payer" qui vaudra appel à règlement.

E - Divers pour groupes scolaires.

Une aire de pique-nique est disponible à la sortie sud du village (direction Bélesta), au P.A.J. , offrant eau courante et sanitaires. En cas de mauvais temps une salle municipale peut vous être louée dans le village, avec tables et bancs.

Source : site Internet de la Commune de Montségur :

www.montsegur.fr